

ITW Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ IRABOND 9924 B

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit IRABOND 9924 B

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Apprêt.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
customerservice.shannon@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

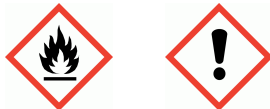
2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Liq. Inflam. 2 - H225
Dangers pour la santé Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2 - H319
Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

IRABOND 9924 B

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

1-(3-methoxypropoxy) propyl acetate	10-30%
Numéro CAS: 88917-22-0	
Classification Tox. Aigüe 4 - H302 Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2 - H319	
BUTANE-2-OL	5-10%
Numéro CAS: 78-92-2	
Classification Liq. Inflam. 3 - H226 Irrit. Yeux 2 - H319 TSOC ES 3 - H335, H336	
ACIDE PHOSPHORIQUE...%	1-5%
Numéro CAS: 7664-38-2	
Classification Corr. Peau 1B - H314 Dom. Yeux 1 - H318	

IRABOND 9924 B

MÉTHANOL	<1%
Numéro CAS: 67-56-1	
Classification	
Liq. Inflam. 2 - H225	
Tox. Aigüe 3 - H301	
Tox. Aigüe 3 - H311	
Tox. Aigüe 3 - H331	
TSOC ES 1 - H370	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Consulter un médecin si les malaises persistent. Garder la personne atteinte à l'écart la chaleur, des étincelles et des flammes.
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, l'administration de l'oxygène peut être requise. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez la respiration artificielle. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. Consulter un médecin.
Inhalation	Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, de l'étourdissement et de la nausée. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Orale	Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.
Contact cutané	Le contact prolongé peut provoquer de la rougeur, de l'irritation et une peau sèche.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Le développement des symptômes peut être retardé de 24 à 48 heures.
-------------------------	---

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO₂). Produits chimiques secs, sable, dolomite, etc. Mousse.

Dangers spécifiques du produit dangereux

IRABOND 9924 B

Dangers spécifiques Les vapeurs sont plus lourds que l'air, ils peuvent se propager proche du sol, circuler sur une longue distance vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Éliminer toute source d'allumage. Garder les matières combustibles loin du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Prévenir toute électricité statique et formation d'étincelles. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser de l'équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Éviter de déverser. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Classe de stockage Entreposage pour matières liquides inflammables.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

IRABOND 9924 B

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation antidéflagrant pour une ventilation générale et par aspiration à la source.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques. Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc butyle. Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc nitrile. Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Néoprène Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps

En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans les lieux de travail. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé.

Protection des voies respiratoires

Aucune recommandation spécifique. S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
Point d'éclair	20°C Setaflash à creuset fermé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 1.3%(V) Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 19%(V)
Densité relative	0.93-0.97
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	10 mPa s @ 25°C

IRABOND 9924 B

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 950 g/l de COV.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Brouillards d'acide phosphorique.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 3 921,57

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 85 714,29

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV) 200 000,0

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 857,14

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 142,86

Renseignement généraux Le contact répété et prolongé sur une longue période avec des solvants peut provoquer des problèmes permanents de santé.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Orale Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer des douleurs abdominales s'il est ingéré.

Contact cutané Aucune irritation de la peau ne devrait se produire si utilisé tel que recommandé.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

12. Données écologiques

Écotoxicité Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre. Les composantes du produit ne sont pas classées comme dangereux pour l'environnement.

Toxicité Aucune donnée n'est disponible.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

IRABOND 9924 B

Biodégradation Ne s'applique pas.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Ce produit ne contient aucune substance prévue d'être bioaccumulante.

Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Les résidus et contenants vides doivent être traités comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Déchet classifié comme étant un déchet dangereux. Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur, préférablement en accord avec les autorités responsables de la gestion des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 09

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD) 2924

Numéro ONU (IMDG) 2924

Numéro ONU (OACI) 2924

Numéro ONU (DOT) 2924

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

Désignation officielle de transport (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

Désignation officielle de transport (OACI) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

Désignation officielle de transport (DOT) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de la LTMD 3

Risques subsidiaires de la LTMD 8

Étiquette de la LTMD 3

Classe de l'IMDG 3

Risques subsidiaires de l'IMDG 8

Classe/division de l'OACI 3

IRABOND 9924 B

Risques subsidiaires de l'OACI 8

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de la LTMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'OACI II

Groupe d'emballage du DOT II

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-C

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2021-02-10

Révision 5

Date d'entrée en vigueur 2020-05-06

Numéro de la FDS 20752

Mentions de danger intégrales H225 Liquide et vapeur très inflammables.
 H226 Liquide et vapeur inflammables.
 H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.